

8) TPE/PME/PMI

Les TPE/PME/PMI sont les vecteurs de l'emploi et de l'innovation. La France compte en 2011 plus de 3 millions d'entreprises, dont près de 2,6 millions de TPE/PME/PMI. Non seulement, nous devons aux TPE/PME 80% des créations d'emplois et 90% de la création de valeur ajoutée, mais elles sont également indispensables aux économies régionales et sont un maillon essentiel du territoire français. Ces entreprises sont en effet nécessaires à l'émergence d'une économie de proximité capable de rendre nos régions attractives et donc d'amener des investisseurs et des emplois. Une économie proche de nos territoires empêchera les zones rurales d'être vidées de toute activité, tout en assurant la maintenance d'un entrepreneuriat urbain.

Pour soutenir les TPE/PME/PMI, plusieurs pistes doivent être explorées:

- **l'exonération de toute charge pour les deux premiers emplois créés** dans chaque entreprise et industrie (sauf 10% nécessaires pour les retraites) ;
- **la stabilisation de la fiscalité** et encourager les entrepreneurs en réfléchissant à une meilleure répartition des « coups de rabot fiscaux » ;
- **la création d'un fonds de garantie pour petites entreprises en difficulté** afin qu'elles puissent rembourser leurs dettes aux banques ;
- **l'aide à l'accès aux marchés publics**, véritable outil de développement que les administrations publiques doivent employer au service des entreprises les plus dynamiques et les plus fragiles.